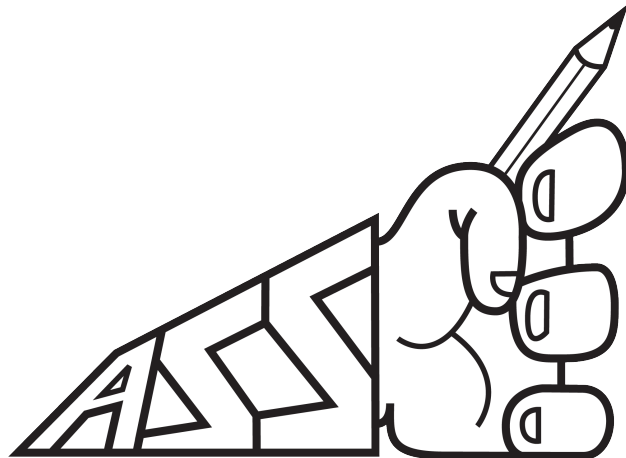


Conseil de Coordination

de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)



Le 31 octobre 2006
Université du Québec à Montréal

Table des matières

Ordre du jour _____ page 2

Procès-verbal _____ page 3

Suivi des mandats _____ page 8

Propositions _____ page 12

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Suivi des mandats
 - 3.1 Journal
 - 3.2 Formation
 - 3.3 Femmes
 - 3.4 Information
 - 3.5 Recherche et réflexion
 - 3.6 Relations internationales
 - 3.7 Affaires académiques et pédagogiques
 - 3.8 Comités ad hoc
 - 3.9 Conseil exécutif
 - 3.10 Conseils régionaux
 - 3.11 Autres
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Échéanciers
 - 4.2 Organisation
 - 4.3 Matériel d'information
- 5.0 Finances
- 6.0 Outils de travail
 - 6.1 Forum interne
 - 6.2 Rapports hebdomadaires
- 7.0 Prochain CoCo
- 8.0 Varia
- 9.0 Levée

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination Tenu le 13 septembre 2006 au Cégep de Saint-Laurent

Présences :

| Nom | Instance | Délégué-e | Observateur Observatrice |
|---------------------------|---------------------------------|-----------|-----------------------------|
| Alex Desrochers | Conseil exécutif | √ | |
| Jaouad Laaroussi | Conseil exécutif | √ | |
| Francis Hamel | Conseil exécutif | √ | |
| Julie Descheneaux | Conseil exécutif | √ | |
| Guillaume Manningham | Comité journal | √ | |
| Jean-Sébastien Ranger | Comité journal | √ | |
| Sandra Bérubé | Comité femmes | √ | |
| Lizanne Guay | Comité femmes | √ | |
| Fanny Theurillat-Cloutier | Comité recherche et réflexion | √ | |
| Marc-André Faucher | CRAM | √ | |
| Geneviève Simon | Coordonnatrice CRAM | | √ |
| Marc Bissonnette | Comité formation | √ | |
| Marianita Hamel | Comité ad hoc gratuité scolaire | | √ |
| Martine Poulin | Comité ad hoc gratuité scolaire | | √ |
| Jérôme Aubin | Comité ad hoc gratuité scolaire | | √ |
| Francis Martineau | AECSL | √ | |
| Jean-Christophe Gascon | AFESH-UQÀM | | √ |
| Olivier Raymond-Chiasson | Concordia | | √ |
| Aurélie Paquet | - | | √ |
| Shanie Morasse | - | | √ |

0.0 Ouverture à 19h35

Proposée par le Comité recherche et réflexion

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Geneviève Simon à la présidence et Julie Descheneaux au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Suivi des mandats
 - 2.1 Journal
 - 2.2 Formation
 - 2.3 Femmes
 - 2.4 Information
 - 2.5 Relations internationales
 - 2.6 Affaires académiques et pédagogiques
 - 2.7 Recherche et réflexion
 - 2.8 Comités ad hoc
 - 2.8.1 Interne
 - 2.8.2 Gratuité scolaire
 - 2.9 Conseil exécutif
 - 2.10 Autres mandats
- 3.0 Plan d'action
 - 3.1 Plénière sur la répartition des mandats
 - 3.2 Prise de mandats
- 4.0 Congrès automne
 - 4.1 Convocation
 - 4.2 Préparation
 - 4.3 Propositions
- 5.0 Prochain CoCo
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le Comité journal
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 9 août 2006.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De faire un tour de table.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité recherche et réflexion

Adoptée à l'unanimité

2.0 Suivi des mandats

2.1 Journal

2.1.1 De réimprimer la revue dès maintenant et de continuer les pressions auprès de l'assureur pour le remboursement.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

2.1.2 Que le Conseil de Coordination propose au Congrès les modifications aux prévisions budgétaires telles que présentées au cahier du présent Conseil de Coordination à la page 26.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

2.1.3 Que l'*Ultimatum express* soit produit pour le 29 septembre (en brouillon), que la date de tombée pour l'*Ultimatum* régulier soit le 11 octobre et qu'il soit publié pour la semaine du 16 octobre.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité journal
Adoptée à l'unanimité

2.1.4 Que la politique d'abonnement pour l'*Ultimatum* soit adoptée.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

2.2 Formation

2.3 Femmes

2.3.1 Que l'exécutif s'occupe de la logistique pour la réimpression des autocollants contre la publicité sexiste et ce, d'ici la semaine du 16 octobre.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

2.4 Information

2.5 Relations internationales

2.6 Affaires académiques

2.7 Comité recherche et réflexion

2.8 Comités ad hoc

2.8.1 Interne

2.8.2 Gratuité scolaire

2.9 Conseil exécutif

2.9.1 D'adopter les modifications proposées à la révision des politiques de dépenses et de subvention.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité journal
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De revenir au point "2.8.2 Gratuité scolaire".

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

2.8.2 Gratuité scolaire

2.8.2.1 Que les secrétaires aux affaires académiques de l'exécutif prennent en charge le point 2 sur les mythes de la gratuité scolaire.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

2.10 Autres mandats

3.0 Plan d'action

4.0 Congrès d'automne

4.1 Convocation

4.1.1 Que le Congrès d'automne se déroule, dans la mesure du possible, à Joliette. En cas d'impossibilité, qu'il se déroule à Drummondville.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

4.2 Préparation

4.3 Propositions

4.3.1 Que l'ordre du jour du Congrès des 14 et 15 octobre 2006 soit le suivant :

Samedi 14 octobre 2006 à 9h :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Tour de table

3.0 Plate-forme de revendications

3.1 Plénière

Dîner

3.2 Délibérante

4.0 Plan d'action

4.1 Plénière

4.2 Délibérante

Souper

5.0 Élections

Dimanche le 15 octobre 2006 à 9h :

6.0 Finances

7.0 Politiques

7.1 Révision des politiques de dépenses et de subvention

Dîner

7.2 Politique environnementale

8.0 Avis de motion

8.1 Traitement des avis de motion

8.2 Dépôt des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Souper

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité recherche et réflexion

4.3.1.1 De rajouter un point "1.4 Caucus procédures" et "3.2 Femmes".

Proposé par le Comité formation

Appuyé par le Comité femmes

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.3.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

5.0 Prochain CoCo

5.1 Que le prochain CoCo ait lieu à 19h à Lionel-Groulx le 18 octobre 2006.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité formation

Adoptée à l'unanimité

6.0 Varia

7.0 Levée à 22h

Proposée par le Comité recherche et réflexion

Appuyée par le Conseil exécutif

Adoptée à l'unanimité

Suivi des mandats

Autocollants *Sale pub sexiste*

Par le Conseil exécutif

Lors du dernier Conseil de Coordination, le Conseil exécutif a été mandaté de s'occuper de la logistique pour la réimpression des autocollants *Sale pub sexiste* qui ont été produits à l'hiver 2006 dans le cadre de la campagne contre la marchandisation du corps des femmes.

Nous avons donc fait des demandes de soumission auprès des fournisseurs avec qui nous faisons déjà affaire. Puisque ces fournisseurs répondent déjà à nos critères principaux, de bons prix et des échéances de production rapide, nous avons jugé qu'il n'était pas nécessaire d'entreprendre d'autres démarches auprès de nouvelles compagnies.

Les demandes de soumission ont été faites à partir des détails techniques des autocollants imprimés l'an dernier. Bien que les prix diffèrent entre les compagnies, il s'agit bel et bien des coûts de production pour le même autocollant. Voici les résultats des soumissions :

Les éditions Émile Pouget

| Quantité | Prix |
|-----------------|-------------|
| 15 000 | 475,00 \$ |
| 12 000 | 400,00 \$ |
| 10 000 | 360,00 \$ |
| 5 000 | 275,00 \$ |

Copies du Vieux-Montréal

| Quantité | Prix |
|-----------------|-----------------------------|
| 15 000 | 1 279,12 \$, plus les taxes |
| 12 000 | 1 114,74 \$, plus les taxes |
| 10 000 | 1 004,72 \$, plus les taxes |
| 5 000 | 705,47 \$, plus les taxes |

Payette & Simms

| Quantité | Prix |
|-----------------|-----------------------------|
| 15 000 | 1 432,00 \$, plus les taxes |
| 12 000 | 1 234,00 \$, plus les taxes |
| 10 000 | 1 103,00 \$, plus les taxes |
| 5 000 | 775,00 \$, plus les taxes |

Suivant ces informations, le Conseil de Coordination est appelé à prendre une décision : Est-ce que l'on va de l'avant avec la réimpression des autocollants *Sale pub sexiste*? Si oui, avec quel fournisseur? Combien d'exemplaires seront imprimés? Mais avant de traiter ces questions, le Conseil de Coordination doit évaluer l'utilisation de ces autocollants cette année. De même, il devra prendre en considération le budget alloué au poste « Matériel d'information », duquel les coûts de production des autocollants seront assumés.

Les autocollants *Sale pub sexiste* ont été extrêmement populaires et diffusés l'an dernier. Peu importe la quantité réimprimée, nous sommes convaincu-e-s qu'ils seront tous diffusés. La réelle question est donc davantage quelle utilisation l'on désire faire de ces autocollants dans le cadre de la campagne de cette année, ou quelles associations membres désirent les utiliser à nouveau?

Le budget alloué au poste « Matériel d'information » est de 2 000,00 \$ pour l'année. Actuellement, pratiquement aucune dépense n'a été effectuée. Puisque la campagne 2006-2007 vient d'être adoptée et mise en branle, nous savons que des dépenses seront faites prochainement et qu'elles seront importantes. Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer ces dépenses en ce moment. Le Conseil de Coordination ne pourra donc pas s'appuyer sur de telles informations.

En considérant ces informations, le Conseil exécutif propose que les soumissions pour les autocollants *Sale pub sexiste* soient diffusées aux associations membres et aux Conseils régionaux. Qu'il soit, pour l'instant, privilégié de garder le budget du matériel d'information pour la présente campagne, y compris la campagne femmes.

Pour en mettre fin au Conseil InterRégional

Par Marc-André Faucher

Suite à une recherche exhaustive du site Internet de l'ASSÉ, particulièrement de la section *Documents*, de toute référence au Conseil InterRégional, nous avons procédé à une discrimination entre les documents qui devraient être modifiés pour correspondre au nouveau Conseil de Coordination – parce que toujours pertinents et actuels – et les documents qui appartiennent à l'histoire ou qui font référence à une époque où le CIR était toujours présent. Nous en arrivons aux conclusions suivantes.

D'une part, la grande majorité des documents qui y font référence sont des procès-verbaux. Dans ce cas, aucune modification n'est pertinente pour des raisons évidentes. De plus, au premier CoCo, les délégations présentes ont décidé « que les mandats antérieurs du CIR [relèveraient] désormais du CoCo », donc les mandats incomplets seront automatiquement pris en charge par la nouvelle instance. Aussi, un document (dans le Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant) y fait référence, mais parle seulement de la fondation de l'ASSÉ, et devrait donc rester comme tel. Finalement, nous n'excluons pas la possibilité que certains documents papier qui ne se trouvent pas sur Internet, comme les feuillets d'information sur les Comités de l'ASSÉ, soient à modifier, mais nous jugeons que ces modifications seront faites en temps et lieu lorsqu'ils seront informatisés ou réimprimés.

Donc, nous proposons :

Site Internet

1. Que la section *Présentation/Qu'est-ce que l'ASSÉ* du site Internet de l'ASSÉ soit modifiée sous le titre *Structure et fonctionnement de l'ASSÉ*, et ce, dès que possible.

Documents en ligne

2. Que le Comité information, en collaboration avec le Secrétaire à l'information, procède à une modification des documents qui sont toujours pertinents et qui pourraient toujours être utilisés comme matériel d'information, soit :

- « Pamphlet ASSÉ » (sous le titre « Structure et fonctionnement de l'ASSÉ »)

(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/pamphlet%20ASS%C9.pdf)

- « Les Conseils Régionaux »

(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/Les%20Conseils%20r%C9gionaux.pdf)

- « S'impliquer à l'ASSÉ » (l'ancien organigramme)

(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/S'impliquer%20dans%20l'ASS%C9.pdf)

- « Qu'est-ce que l'ASSÉ » (sous le titre « La structure », ainsi que l'ancien organigramme)

(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/recherches_analyses/Qu'est-ce%20que%20l'ASS%C9.pdf)

Plan de production du matériel d'information pour l'année 2006-2007

31 octobre

- Autocollants pour la campagne : 1 autocollant par revendication de la campagne.
- Affiches :
 - 1 affiche générale sur la campagne en couleurs;
 - 1 affiche 17" x 22" avec une couleur pour chacune des revendications principales de la campagne avec un modèle imprimable noir et blanc pour les associations locales.
- T-Shirt.
- Présentation de l'ébauche du menu à la carte pour les formations.
- Production de macarons de l'ASSÉ

8 novembre

- Affiche et tract pour l'action directe de sensibilisation du 7 décembre 2006.

13 novembre

- Production finale des affiches en vue de la campagne.
- Production d'un dépliant sur les revendications de la campagne.

20 novembre

- Production d'un feuillet Questions/Réponses sur la gratuité scolaire en collaboration avec le comité ad hoc sur la gratuité scolaire.
- Production des autocollants pour la campagne.

10 décembre

- Production du menu à la carte pour les formations.

À clarifier

- Production d'une bande dessinée « dont vous êtes le héros » sur la campagne.
- Acadégamique : Priorités des sujets : Sous-financement, ressources et services et, si possible, frais différenciés à l'université.
- Création d'un site Internet sur la campagne.
- Section femmes du site Internet.

Début de la session d'hiver

- Montage complété du guide de négociation.
- Production de matériel d'information annonçant le camp de formation.
- Production de matériel d'information annonçant la manifestation nationale du 29 mars 2007.

Après le Congrès d'hiver

- Production de T-Shirt de l'ASSÉ pour autofinancement (minimum 50).

Propositions

Procédures : Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour (voir page 2).

Suivi des mandats : Formation

1. Le Comité formation propose que le camp de formation de l'hiver 2007 ait lieu à Québec.

2. Le Comité formation propose que l'horaire du camp de formation de l'hiver 2007 s'appuie sur la formule suivante :

| Horaire | Samedi | Horaire | Dimanche |
|-------------------------|--|--------------------------|--------------------------------|
| Début des ateliers à 9h | Droit au chômage ABC d'une occupation | Début des ateliers à 10h | Histoire du mouvement étudiant |
| Vers 12h | Dîner | Vers 12h | Dîner |
| Après-midi | Atelier femmes | Après-midi | Gratuité scolaire |
| Vers 17h | Souper | | |
| Soirée | Projection d'un film (à déterminer) puis d'une discussion après souper puis tenue d'autres projections en même temps que la traditionnelle bière du samedi soir. | | |

3. Le Comité formation propose d'adopter la liste des ateliers pouvant être donnés par l'ASSÉ (voir ci-dessous). Qu'en ce sens, le Secrétaire à l'information et le Comité information, en collaboration avec le Comité formation, élaborent un pamphlet sous la forme d'un menu de livraison de restaurant présentant les ateliers offerts, leur durée et la disponibilité des documents de support.

Liste des ateliers (version courte : 1h à 2h)

- Praesidium
- Chartes
- ABC d'une association étudiante
- Syndicalisme étudiant de combat
- Qu'est-ce que l'ASSÉ
- Mobilisation
- Manifestations et actions
- ABC d'une occupation
- Sécurité en milieu militant
- Histoire des grèves étudiantes
- Histoire des organisations étudiantes nationales
- Introduction au féminisme
- Condition socio-économique des femmes

- Gratuité scolaire
- Aide financière aux études
- Financement de l'éducation
- Le privé en éducation
- Production de matériel d'information/montage
- Syndicalisme au Québec
- Mondialisation
- Palestine/Moyen-Orient

Liste des ateliers (version longue : 2h à 4h)

- ABC d'une association
- Histoire du mouvement étudiant
- Femmes
- Gratuité scolaire
- Financement de l'éducation
- Syndicalisme de combat
- Production de matériel d'information/montage (atelier pratique)
- Mondialisation
- Privé dans l'éducation

Suivi des mandats : Information

1. Le Conseil exécutif propose que les soumissions pour les autocollants *Sale pub sexiste* soient diffusées aux associations membres et aux Conseils régionaux. Qu'il soit, pour l'instant, privilégié de garder le budget du matériel d'information pour la présente campagne, y compris la campagne femmes.

Plan d'action

1. Le Conseil exécutif propose que soit privilégiée la pétition suivante :

Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!

Le sous-financement du réseau d'éducation post-secondaire est particulièrement alarmant. Pour y pallier, on augmente les frais afférents, on parle de dégel de droits de scolarité et on permet aux entreprises privées de faire de l'éducation un produit marchandable.

Nous, étudiants et étudiantes, refusons que cette logique clientéliste s'immisce en éducation. Parce que l'éducation est un droit, nous devons collectivement nous assurer de son accessibilité et de sa qualité. Pour ce faire, nous réclamons aujourd'hui « *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!* ».

Trois revendications prioritaires se doivent dès maintenant d'être envisagées avec sérieux :

- La gratuité scolaire à tous les niveaux;
- L'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;
- La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le

but d'assurer une conciliation étude-famille.

Advenant le cas où le gouvernement ne répondrait pas favorablement à cette demande d'ici le 27 novembre 2006, qu'il s'attende à ce que nous entreprenions une escalade des moyens de pression afin de faire entendre notre voix.

2. Le Conseil exécutif propose que le 1^{er} décembre 2006 soit la date limite pour la remise des pétitions.

Finances

1. Attendu que l'AGECFXG paie déjà pour sa participation à un Conseil Régional à travers son membership de l'ASSÉ;

Attendu que l'ASSÉ est incapable d'offrir le « service » de Conseil Régional à l'AGECFXG;

Attendu l'existence d'un Conseil Régional indépendant à Québec;

Considérant que depuis plus d'un an ce conseil régional, constitué entièrement d'associations indépendantes, refuse de devenir un Conseil Régional de l'ASSÉ, sans pour autant être fermé à collaborer avec l'ASSÉ ou ses Conseils Régionaux.

Le Conseil exécutif propose que 870,00 \$ pris sur le 25 % des « postes budgétaires coupés » aillent dans la ligne « Nouveau Conseil Régional » et que cette somme soit transférée au FRAEQ afin de payer le membership de l'AGECFXG au FRAEQ. Que la balance (94,10 \$) aille au fond de roulement.

2. Le Conseil exécutif propose que l'on contacte l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) pour une recherche sur un portrait précis de l'état des lieux des frais de scolarité au niveau post-secondaire. Que les fonds alloués à cette recherche ne dépassent pas les sommes prévues par le Congrès, soit le 25 % du remboursement des assurances.

3. Le Conseil exécutif propose que les demandes pour le fonds des arrêté-e-s soient acceptées jusqu'au 10 décembre. Qu'elles comprennent le nom du requérant ou de la requérante, le nom, bureau ou organisme pour laquelle la demande est formulée ainsi que les détails de l'arrestation (lieux, jours, etc.).